



Syndicat National des Personnels de Santé Environnementale
Union Nationale des Syndicats Autonomes

COMPTE RENDU DE LA CAP DU CORPS
DES TECHNICIENS SANITAIRES ET DE SECURITE SANITAIRE
LUNDI 11 JUIN 2018

REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION

- M. BRUN, sous-directeur des carrières, des parcours et de la rémunération des personnels à la direction des ressources humaines, président de séance
- M. SAOUT, ingénieur du génie sanitaire, Direction Générale de la Santé,
- Mme. FELIERS, ingénieure en chef du génie sanitaire de l'ARS Ile-de-France,
- M. GRENETIER, ingénieur en chef du génie sanitaire de l'ARS Ile-de-France, chef de service DD 94,
- Mme. LANTENOIS, cheffe de section au bureau des personnels techniques et d'inspection des affaires sanitaires et sociales, DRH.

REPRESENTANTS DU PERSONNEL POUR SYNAPSE

TS chef : Hélène EGEA (ARS PACA - DD Bouches du Rhône)

TS principal : Véronique SABATINI (ARS Ile de France)

Lecture préalable d'une déclaration d'une déclaration de SYNAPSE jointe au présent compte rendu.

Réponses de l'administration :

- Les évolutions sur le rôle des CAP devraient porter sur une clarification des grands principes d'administration des carrières. Aujourd'hui, rien n'est encore défini.
- Le RIFSEEP devrait permettre de relever les plafonds indemnitaires pour permettre une gestion avec revalorisation de certaines situations individuelles.
- Pour la promotion, la DRH confirme qu'elle suit l'avis des DG ARS et n'est pas maître à modifier le classement proposé par les DG. Cependant elle a le pouvoir de surveiller les modifications d'ordre de classement et de demander des explications.
- Concours : les ARS sont confrontées à la baisse des plafonds d'emploi (2,5 %) qui ont un impact sur le nombre de promotions proposées.

ORDRE DU JOUR

- Point n°1 :** Approbation des procès-verbaux des CAP du 24 juin 2017, 1^{er} décembre 2017, 25 janvier 2018 et 28 mars 2018.
- Point n°2 :** Bilan des mouvements réalisés au cours de l'année,
- Point n°3 :** Information sur les titularisations 2018,
- Point n°4 :** Examen des demandes de mutation et de prise en charge par voie de détachement,
- Point n°5 :** Examen des demandes d'intégration,
- Point n°6 :** Examen d'une demande de prolongation de stage,
- Point n°7 :** Examen de la liste d'aptitude au titre de l'année 2018 pour l'accès au corps des techniciens sanitaires et de sécurité sanitaire,
- Point n°8 :** Questions diverses.

I APPROBATION DES PROCÈS-VERBAL DES C.A.P. :

- 24 juin 2017 : PV en cours de signature DRH ministérielle
- 01 décembre 2017 : PV approuvé à l'unanimité
- 25 janvier 2018 : PV approuvé à l'unanimité
- 28 mars 2018 : PV en cours de relecture

II BILAN DES MOUVEMENTS REALISES AU COURS DE L'ANNEE

Nom et Prénom	Nature du mouvement	Affectation d'origine	Affectation obtenue	Date d'affectation
KLIPPENSPIE-RAULLET Marie-Odile	Mutation	ARS Grand Est - Site de Strasbourg	ARS Grand Est - DD de Meurthe-et-Moselle	01/07/2017
ROSSIGNOL Gwenaëlle	PEC	Préfecture de Police	ARS Ile-de-France - DD de Seine-Saint-Denis	01/07/2017
CORNET Christophe	PEC	SIAAP	ARS Hauts-de-France - DD du Pas-de-Calais	22/07/2017
BRIDON Jean-Michel	Mutation	ANSM - Site de Lyon	ARS Auvergne Rhône-Alpes - DD de la Loire	01/09/2017
CONCY Estelle	Mutation	Agence de Santé de la Guadeloupe	ARS Martinique	01/09/2017
CORLAY Rodolphe	Mutation	DDPP de la Vendée	ARS Pays-de-la-Loire - DD de Loire-Atlantique	01/09/2017
DANIEL Anne	Mutation	ARS Ile-de-France - DD de la Seine-Saint-Denis	ARS Pays-de-la-Loire - DD de Loire-Atlantique	01/09/2017
GOMA MOUANDA Joseph	Mutation	ARS Pays-de-la-Loire - DD de Loire-Atlantique	ARS Bretagne - DD du Morbihan	01/09/2017
GRANDJEAN Patrice	Mutation	ARS Grand Est - DD de la Haute-Marne	ARS Corse - DD de la Corse-du-Sud	01/09/2017
GUIHENEUF Florence	Mutation	ARS Auvergne Rhône-Alpes - Siège	ARS Auvergne Rhône-Alpes - DD de l'Ain	01/09/2017

HOUITTE Marylise	Mutation	ARS Normandie - DD de la Manche	ARS Bretagne - DD d'Ille-et-Vilaine	01/09/2017
PILLET Audrey	PEC	Conseil Départemental des Deux-Sèvres	ARS Nouvelle Aquitaine - DD des Deux-Sèvres	01/09/2017
VACHEYROU Mallory	PEC	Université de Franche-Comté	ARS Nouvelle Aquitaine - DD de la Charente	01/09/2017
GEIGER Yoann	PEC	Mairie de Brest	ARS Bretagne - DD du Finistère	18/09/2017
BOURGEOIS Ernest	Mutation	ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur - DD des Bouches-du-Rhône	ARS Guyane	01/10/2017
FAYOL Yannick	Mutation	ARS Occitanie - DD du Gard	ANSM - Site de l'Hérault	01/10/2017
LANNES Clémence	Mutation	ARS Auvergne Rhône-Alpes - DD de la Drôme	ARS Auvergne Rhône-Alpes - DD du Rhône	01/10/2017
PETIT Marc	Mutation	ARS Nouvelle Aquitaine - DD des Pyrénées-Atlantiques	ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur - DD des Hautes-Alpes	01/10/2017
RITOURET Frédéric	Mutation	ARS Ile-de-France - DD des Yvelines	ARS Nouvelle Aquitaine - DD des Pyrénées-Atlantiques	01/10/2017
SILLY Elisabeth	Mutation	ARS Ile-de-France - DD de la Seine-et-Marne	ARS Bretagne - DD des Côtes-d'Armor	01/10/2017
LE MENE Gildas	Mutation	EHESP	ARS Bretagne - DD du Morbihan	16/10/2017
LALLEMAND Anne	Mutation	ARS Grand Est - DD de la Haute-Marne	ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur - DD des Hautes-Alpes	01/11/2017

III SUIVI DES TITULARISATIONS PRONONCEES EN 2018 :

Nombre de lauréats titularisés : 13

Liste principale concours externe : 10

Liste principale concours interne : 1

Liste complémentaire concours externe : 2

Liste complémentaire concours interne : 0

IV RÉSULTATS DES DEMANDES DE MUTATION ET DE PRISE EN CHARGE PAR VOIE DE DÉTACHEMENT

Nombre de postes proposés : 9

Nombre de demandes de mutation : 27 dont 3 de l'ANSM (avec 39 vœux de mutation exprimés)

Nombre de demandes de réintégration : 3 dont 2 PNA et 1 retour de disponibilité (avec 4 vœux de mutation exprimés)

Nombre de demandes de prise en charge par détachement : 2.

Nombre de demandes d'intégration directe : 0.

Liste des agents par ordre alphabétique dont la demande de mutation ou de prise en charge a été acceptée :

NOM - PRENOM	AFFECTATION D'ORIGINE	AFFECTATION OBTENUE
CELESTIN Caroline	ARS Guadeloupe	ARS OI - DD Réunion
CORLAY Rodolphe	ARS PDL - DD Loire Atlantique	ARS PDL - DD Vendée
FLAMENT Marine	Prise en charge par voie de détachement	ARS Hauts de France - DD Oise

CAP des techniciens sanitaires et de sécurité sanitaire

GROSBOIS Carl	Réintégration	ARS PDL - DD Vendée
LE BERRE Bertrand	ARS PDL - DD Loire Atlantique	ARS Bretagne - DD Finistère
MARGUERITTE Arnaud	ARS IDF - DD Hauts de Seine	ARS PDL - DD Maine et Loire
NANNI Alexandre	ARS PDL - DD Mayenne	ARS Bretagne - DD Côte d'Armor

Un poste reste non pourvu : ARS Hauts-de-France, DD de l'Aisne.

En l'absence de poste vacant, le tableau suivant indique, pour chaque agent, le rang de classement sur liste d'attente pour les résidences souhaitées.

NOM - PRENOM	AFFECTATION D'ORIGINE	AFFECTATION DEMANDEE	RANG CAP
ALMARIC Stéphane	ARS IDF- DD Essonne	DD Paris	1/1
		DD Val de Marne	1/1
		DD Hauts de Seine	2/2
BAILLEUX Clarisse	ARS ARA - DD Haute Savoie	DD Savoie	1/1
CAROUPANIN Dany	ARS IDF - DD Val de Marne	DD Réunion	1/2
CHABERT Emmanuelle	ANSM - Site de l'Hérault	DD Aveyron	1/1
CHERBUIS Delphine	ARS Grand Est - DD Meurthe et Moselle	DD Vosges	1/1
COLLE Stéphane	Ministère de la transition écologique et solidaire CEREMA	DD Maine et Loire	défavorable
COLLET Emmanuel	ARS Haut de France - Siège	DD Vendée	2/2
		DD Loire Atlantique	2/2
		DD Maine et Loire	1/2
COLLIN Sylvie	ARS IDF - DD Seine et Marne	DD Essonne	1/1
COMBALBERT-VERNIS Yann	ANSM - site de St Denis	DD Maine et Loire	2/2
		DD Indre et Loire	1/1
		DD Alpes Maritimes	1/1
DA COSTA Véronique	ARS IDF DD Seine-Saint-Denis	DD Pyrénées-Atlantiques	2/2
DENIAU Didier	ARS CVL - DD Indre et Loire	DD Loir et Cher	1/1
GURIEC Nathalie	ARS IDF - DD Val d'Oise	DD Loire Atlantique	1/2
LOTHER Patrick	ARS IDF - DD Yvelines	DD Hauts de Seine	1/2
MALARTIC Céline	ARS ARA - DD Haute Loire	DD Loire	1/1
MERCERIE David	ARS Bretagne - DD Côte d'Armor	DD Ile et Vilaine	1/1
PASDELOUP Denis	ARS NA - DD Dordogne	DD Vendée	1/2
PERON Frédéric	DDT Territoire de Belfort	DD Territoire de Belfort	1/1
POUSSET Ophélie	ARS IDF - DD Yvelines	DD Maine et Loire	défavorable
		DD Loire Atlantique	défavorable
		DD Mayenne	défavorable
REICHER Régis	DREAL Grand Est	DD Réunion	2/2
REY Olivier	ARS Guyane	DD Hérault	1/1
		DD Pyrénéens Orientales	1/1
RIMBAUT Cyril	ARS Haut de France - Arras	DD Somme	1/1
ROBERT Clément	ARS ARA - DD Loire	DD Rhône	1/1
VERDELET Nicolas	ANSM - Site de St Denis	DD Yvelines	1/1
VERITE Gilles	ARS IDF - DD Val-de-Marne	DD Côte d'Armor	1/1
VINCENT Stéphanie	ARS IDF- DD Essonne	DD Gironde	1/1
		DD Pyrénées Atlantiques	1/2
		DD Landes	1/1

Les avis défavorables sont motivés par une ancienneté insuffisante dans la résidence actuelle pour les demandes de mutation ou par un refus de prise en charge pour les demandes de détachement.

V EXAMEN DES DEMANDES D'INTÉGRATION DANS LE CORPS DES T3S :

Les demandes suivantes, d'agents pris en charge dans le corps des techniciens sanitaires, ont été acceptées à compter du 1^{er}/07/2018 :

- Yoann GEIGER, ARS Bretagne, DD du Finistère.
- Gwenaëlle ROSSIGNOL, ARS Ile-de-France, DD de la Seine-Saint-Denis.
- Corine TALON, ARS Nouvelle Aquitaine, DD de la Charente.
- Anne-Claire ZABE, ARS Ile-de-France, DD des Yvelines.

Une demande d'intégration d'un agent détaché sous contrat de catégorie B :

- Karine HO CAN SUNG, ARS Martinique.

VI LISTE D'APTITUDE POUR L'ACCES AU CORPS DES TECHNICIENS SANITAIRES AU TITRE DE L'ANNEE 2018

1 - Conditions de promotion :

Article 7-I-4^a) du décret n° 2013-176 du 27 février 2013 portant statut particulier du corps des techniciens sanitaires et de sécurité sanitaire : (...) "Après inscription sur une liste d'aptitude établie après avis de la commission administrative paritaire compétente, parmi les fonctionnaires relevant de l'autorité de rattachement concernée, au sens de l'article 5, appartenant au corps des adjoints techniques de laboratoire de l'Agence française de sécurité sanitaire et des produits de santé ou au corps des adjoints sanitaires et justifiant, au 1^{er} janvier de l'année au titre de laquelle les nominations interviennent, d'au moins neuf années de services publics".

2 - Nombre d'agents répondant aux conditions statutaires : 262 dont 35 femmes et 227 hommes

3 - Nombre d'agents proposés : 31 dont 7 femmes et 24 hommes

4 - Nombre de postes à pourvoir : 2 modalités de calcul

1 - dans la limite des 2/5^{ème} des nominations prononcées à l'issue des concours (interne et externe) et dans le cadre d'accueils en détachement, d'intégration directe et de mutation entraînant changement de l'autorité de rattachement.

Nominations prononcées à l'issue des concours : 29

Nomination prononcées à l'issue de l'examen professionnel C en B : 5

Nominations prononcées par voie de détachement : 5

Mutation entraînant changement de l'autorité de rattachement : 2

Recrutement emplois réservés : 2

$$43 \times 2/5^{\text{ème}} = 17,2$$

2 - Ou 1% (1/5 de 5%) de l'effectif des TSSS en position d'activité et en détachement au 31/12 de l'année précédant celle au titre de laquelle sont prononcées les nominations.

$$711 \times 1\% = 7,11$$

Est retenu le mode de calcul permettant le nombre de promotions le plus élevé.

**Soit 17 promotions possibles dont : 12 par liste d'aptitude
5 par voie d'examen professionnel.**

Ont été retenus les agents suivants (par ordre alphabétique)

AGENTS	ARS	DD
ANGATAHI Fadhuili	ARS OI	DD Mayotte
ANICET Gabriel	AS Guadeloupe	Guadeloupe
BRIE Nadia	ARS PACA	DD Vaucluse
CALVET Jean-Pierre	ARS PACA	DD Bouche du Rhône
EGARD Emmanuel	ARS Guyane	Guyane
FAUVET Pascal	ARS Nouvelle Aquitaine	DD Creuse
GAUTHIER Jean-Claude	ARS Martinique	Martinique
ALI MOUSTOIFA Philippe	ARS OI	DD Mayotte
KIANG FAT Jean-René	ARS OI	DD Réunion
MARTIN Didier	ARS BFC	DD Jura
PADOVANI Emmanuel	ARS Guyane	Guyane
POULIER Christian	ARS Guadeloupe	Guadeloupe

SYNAPSE regrette que la parité homme - femme ne soit pas respectée !

Vos représentants SYNAPSE :

Hélène EGEA, Véronique SABATINI, Emmanuelle SANGNIER, Thierry BERTRAND.